

# **CONTROLE DES CONNAISSANCES 2015/2016**

## **Licence d'Economie – Parcours standard**

Approuvé par le Conseil LSO, le CEVU et le CA le 12 octobre 2015

### **1. Général**

Au premier semestre, dans chacun parcours, tous les cours sont obligatoires (tronc commun). Les options sont enseignées au second semestre.

### **2. Note finale d'une UE**

La note finale de chaque UE est constituée d'une note de Contrôle Continu et de la note de l'examen terminal.

L'examen terminal compte pour 50% de la note finale de l'UE et porte sur l'ensemble du programme de l'UE.

Le contrôle continu s'effectue sous la forme de projet ou d'épreuve(s) répartie(s) au cours de l'enseignement. Il peut prendre la forme de tests écrits, oraux, de mémoire ou d'étude de cas. Il doit comporter au minimum une épreuve.

Une partie du contrôle continu peut être effectuée sous forme de travaux collectifs. Dans ce cas, la participation individuelle de chaque étudiant au travail collectif doit être appréciée.

Les responsables de chaque enseignement informent dans la première semaine de cours les étudiants des modalités du contrôle continu : type d'épreuve, nombre d'épreuves et pondération retenue pour chaque note.

Dans le cas des enseignements correspondant à 1/2 UE, la proportion Contrôle continu/examen terminal est laissée à l'appréciation de l'enseignant (0 à 100%).

### **3. Validation d'une UE**

Les unités d'enseignement sont définitivement acquises et capitalisables dès lors que l'étudiant y a obtenu une note finale  $\geq 10/20$ . L'acquisition de l'unité d'enseignement emporte l'acquisition des crédits européens correspondants.

Une UE capitalisée ne peut donc être repassée ultérieurement.

**Une note supérieure ou égale à 7/20 aux UE de Microéconomie, Statistiques, Mathématiques pour les économistes, Macroéconomie et Econométrie est nécessaire pour l'obtention de la licence.**

### **4. Validation d'un semestre**

Un semestre est validé

- dès lors que la moyenne obtenue aux UE du semestre est égale ou supérieure à 10/20, les UE se compensant entre elles
- sous réserve d'avoir obtenu au minimum la note de 7/20 dans chaque UE mentionnées à l'article 3.

### **5. Validation d'une année**

Les moyennes obtenues à chacun des deux semestres se compensent.

L'obtention de la licence suppose :

- D'avoir obtenu une note égale ou supérieure à 10/20
- D'avoir obtenu au minimum la note de 7/20 dans chaque UE mentionnées à l'article 3.

## 6. Validation des semestres à l'étranger

Lorsque le projet (contrat pédagogique) a été accepté par le responsable pédagogique et que l'étudiant a obtenu la validation de sa période d'étude par le responsable pédagogique, il bénéficie des crédits ECTS correspondant à cette période, sans report de notes.

**Toutes les UE passées en échange doivent être validées, il n'y a pas de compensation.**

## 7. Assiduité

L'assiduité aux séances de TD est obligatoire : au-delà de 3 absences justifiées ou non pour une même UE, la note de contrôle continu de l'étudiant pourra être diminuée.

## 8. Régime spécial d'étude

Peuvent bénéficier d'un régime spécial d'études, en application des dispositions de l'article 10 de l'arrêté du 1<sup>er</sup> août 2011, les étudiants appartenant aux catégories suivantes :

- les étudiants chargés de famille
- les étudiants handicapés
- les sportifs de haut niveau

Au titre de ce régime spécial, les étudiants concernés et qui en font expressément la demande auprès du directeur du département en produisant les justificatifs appropriés, pourront bénéficier d'une suspension de contrôle continu pour l'ensemble des éléments constitutifs du cursus.

Les étudiants justifiant d'une activité professionnelle, ou les étudiants redoublants ayant un nombre limité d'UE à repasser peuvent, sur leur demande dûment motivée, bénéficier de ce régime spécial, sur décision du Directeur du Département. Ce dernier appréciera la demande des étudiants concernés en tenant compte des justificatifs fournis et des exigences spécifiques à chaque cursus.

Dans tous les cas, sauf motif grave et imprévisible survenant en cours de scolarité, les candidats intéressés par le régime spécial devront en faire la demande **dans le mois qui suit le début des enseignements** auprès du Directeur du Département.

**Cette demande n'est valable que pour 1 semestre. Elle doit être renouvelée si l'étudiant souhaite en bénéficier pour le semestre suivant.**

Par ailleurs, les étudiants indisponibles pour raison de santé sur une période d'au moins 30 jours consécutifs pourront bénéficier du régime spécial sur décision du Directeur du Département. Ce dernier arrêtera l'application de cette disposition, soit pour la période d'indisponibilité, soit pour l'ensemble du semestre, au vu de la demande de l'étudiant et des justificatifs médicaux présentés.

## 9. Examens

La convocation aux examens se fait par voie d'affichage.

Il existe 2 sessions d'examens :

- la 1<sup>ère</sup> session est organisée juste après la fin des enseignements, à la fin de chaque semestre.
- Une 2<sup>ème</sup> session est organisée pour les enseignements du 1<sup>er</sup> et du 2<sup>ème</sup> semestre.

Les étudiants doivent repasser à la 2<sup>ème</sup> session :

- les UE des semestres non validés dont la note est inférieure à 10 au choix
- les UE avec un note éliminatoire inférieure à 7/20 obligatoirement

Les étudiants ont l'interdiction de repasser les UE validées (note supérieure ou égale à 10).

## **10. Note seconde session**

A l'issue de la 2<sup>ème</sup> session la note retenue pour chaque UE est égale à la meilleure des 2 notes obtenues à chacune des sessions.

## **11. Absence à une épreuve**

Toute absence à un test de contrôle continu entraîne une note de 0/20.

Toute absence à un examen entraîne une note de 0/20.

Si l'étudiant s'est trouvé dans l'impossibilité d'être présent à l'épreuve de contrôle continu, il peut déposer une demande motivée de dispense auprès du Directeur du Département. Cette demande est examinée par une commission composée du Directeur, du responsable de la filière et d'un enseignant.

*Si la dispense est accordée par la commission, la note de l'épreuve est remplacée par la note de l'examen de 1<sup>ère</sup> session à concurrence du pourcentage prévu pour cette épreuve.*

*La commission peut décider de transférer l'étudiant du régime de contrôle continu au régime spécial (contrôle terminal).*

## **12. Jury et mentions**

La validation des UE comme la délivrance du diplôme sont prononcées après délibération du jury.

La décision du jury est souveraine.

Des mentions sont instituées en fonction du barème suivant :

- mention passable : note égale ou supérieure à 10 et inférieure à 12,
- mention assez bien : note supérieure ou égale à 12 et inférieure à 14
- mention bien : note supérieure ou égale à 14 et inférieure à 16
- mention très bien : note supérieure ou égale à 16.

Lorsqu'un semestre a été effectué à l'étranger, la mention est accordée en fonction des notes obtenues lors du semestre effectué à Dauphine.

## **13. Conditions de redoublement**

L'étudiant ajourné au diplôme de Licence conserve le bénéfice des UE pour lesquelles il a obtenu une note supérieure ou égale à 10/20 dans .

En cas d'échec à la deuxième session, l'étudiant doit se réinscrire aux Unités d'Enseignement (UE) non validées dans les blocs non validés.

## **14. Nombre d'inscriptions dans l'année**

Un seul redoublement est autorisé en L3 Economie, sauf dérogation, après demande expresse de l'étudiant et décision souveraine du jury.

Code	L3 Economie 2015-16		Enseignants	Seme stre	ECT S	Coef.	Nbre H/	EIF	EID	CPGE	BKN
	Enseignements										
L3ECOAN1	Anglais		Chupin H�el�ene	1	2	0,5	18	O	O	O	O
L3ECOAN2	Anglais		Chupin H�el�ene	2	2	0,5	18	O	O	O	
L3ECOS01	Micro�conomie		Lenoble H�el�ene	1	4	1	36	O	O	O	O
L3ECOS02	Statistiques		Bessec Marie	1	4	1	36	O	O	O	O
L3ECOT01	�conom�trie		Bourbonnais R�gis	2	4	1	36	O	O	O	O
L3ECOT02	Macro�conomie		Lenoble H�el�ene Desbonnet Audrey	2	4	1	36	O	O	O	O
L3ECOS05	Comptabilit� Approfondie		Michailesco C�line	1	4	1	36	O		O	O
L3ECOS09	�conomie Internationale 1		Sztulman Aude	1	4	1	36		O		
L3ECOX01	�conomie internationale 2		Lavall�e E	2	4	1	36	C			
L3ECOX09	�conomie publique			2	4	1	36		C		
L3ECOS....	<b>Informatique appliqu�e � la finance (VBA1)</b>		Bernard Philippe	1	6	1,5	36	O		O	O
L3ECOS04	Informatique appliqu�e � la finance pour CPGE		Bernard Philippe	1	4	1	36			O	
L3ECOX02	�conomie industrielle		Kepler Jan	2	4	1	36	C	C		
L3ECOX10	Histoire de la pens�e �conomique		De Boyer des Roches J�rome	2	4	1	36		C		
L3ECOS10	Informatique appliqu�e � l'�conomie internationale		Peltrault Fr�d�ric	1	4	1	36		O		
L3ECOS03	Math�matiques appliqu�es pour l'�conomiste		JP Lefort	1	4	1	36	O			O
L3ECOS11	�conomie du d�veloppement		Raffinot Marc	1	4	1	36		O		
L3ECOS07	<b>Assurances</b>		Bien Frank	2	2	0,5	18	C			
L3ECOS06	Produits et march�s financiers		Gillet Philippe	1	6	1,5	54	O			O
L3ECOS12	Relations �conomiques internationales		Siro�en Jean-Marc	1	4	1	36	X	O		
L3ECOT03	Analyse financi�re ( <i>cours 1h30 +TD 1h30</i> )		De Beaulieu Arnaud	2	4	1	36	O	X		O
L3ECOX03	Analyse Technique		Malpel Andr�	2	2	0,5	18	C	C		
L3ECOS08	Comptabilit� de gestion		Rueff Nicole	1	4	1	36	X	O		
L3ECOS11	Development economics		Chort Isabelle	2	4	1	36		mob	C	
L3ECOT05	Gestion de portefeuille ( <i>cours 1h30 +TD 1h30</i> )		Bernard Philippe	2	6	1,5	36	O			
L3BKNT01	Gestion de portefeuille (Bkn)			2	4	1	36				O
L3EOK14	R�gulation des march�s au niveau europ�enne		Isabelle Marc	2	2	0,5	18		C		
L3ECOX04	Outils informations prof. Sage ( <i>sous r�serve</i> )		Bernard Philippe	2	2	0,5	18	C			
L3ECOX12	Histoire �conomique		Daudin Guillaume	2	2	0,5	18		C		
L3ECOX13	LV 2 : Espagnol		Casado Maria	2	4	1	36		C		
L3ECOX06	Histoire des faits �conomiques et Sociaux		Bezbakh Pierre	2	2	0,5	18		C		
L3ECOX07	Economie du travail		Caroli Eve	2	2	0,5	18		C		
L3ECOT04	Informatique appliqu�e � la finance (VBA2)		Bernard Philippe	2	2	0,5	18	O			
L3ECOT06	Fixed income (Brooklyn)		Rochdi Abdelfatta	2	2	0,5	18				O
L3ECOT07	Fixed income			2	2	0,5	18	O			
L3ECOX05	Outils math�matiques � la finance		Goussebaile Jean	2	2	0,5	18	C			
L3ECOBKNX	Applications professionnelles (stage)			2	10	2,5					O
L3BKNO	Options et produits d�riv�s			2	2	0,5	18				O
L3ECOT03	Corporate finance			2	4	1	36				O
L3ECOS16	Fondement de la macro�conomie		Cabaille Sophie	1	4	1	36			O	
L3ECOS17	Fondement de la statistique		LADA Bruno	1	4	1	36			O	
L3ECOS15	Fondement de la micro�conomie		Bien Frank	1	4	1	36			O	

L gende (pour le parcours)

O : Obligatoire

C : Choix